



## FORMULAIRE POUR DEVENIR TUTEUR – Académie Antoine-Manseau

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Fréquentez-vous un établissement scolaire du Québec ? \_\_\_\_\_

Si la réponse à la question précédente est oui, dans quel domaine étudiez-vous ? \_\_\_\_\_

Est-ce que le tutorat est fait dans le cadre d'un cours ? \_\_\_\_\_

Si la réponse à la question précédente est oui, quel est le sigle du cours, le nom du cours et comment s'appelle votre enseignant ?

Occupation(s)

\_\_\_\_\_

Expérience avec les enfants

\_\_\_\_\_

Veuillez confirmer l'école choisie pour les séances de tutorat :

École Des Mésanges, à Joliette, 574 boul. Sainte-Anne, J6E 5A5

Vos disponibilités :

Les séances de tutorat sont d'une durée de 30 minutes et ont lieu deux fois par semaine.

2 séances de tutorat d'une durée de 30 minutes par semaine pendant 10 semaines

Veillez remplir les deux tableaux ci-dessous en identifiant la plage horaire que vous désirez.

### **École Des Mésanges**

Heures de disponibilité	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
16h30 à 17h00				
17h00 à 17h30				

J'accepte de respecter les mesures sanitaires émises par le gouvernement (port du masque, distanciation sociale, etc.) :

Non  Oui

Possession d'un véhicule :  Non  Oui

Antécédents judiciaires<sup>1</sup> :  Non  Oui

Tous tuteurs ne recevant pas la bourse **McDonald's de la famille Lemay** recevront une carte-cadeau d'une valeur de 25 \$ de l'un de nos partenaires à la fin de la session de tutorat<sup>2</sup>.

Quel est votre choix pour la carte-cadeau ?

- Hamster (Le Papetier)
- Doyle Optométristes et Opticiens (Joliette)
- Brasserie Artisanale Albion

<sup>1</sup> À noter que pour des raisons de sécurité, la Fondation *À deux pas de la réussite* a pour obligation de vérifier vos antécédents judiciaires. Si notre équipe prend connaissance que vous possédez des antécédents judiciaires, votre candidature sera automatiquement rejetée. Ce règlement a pour seul et unique but d'assurer le bien-être des enfants.

<sup>2</sup> À noter que le tuteur recevra son certificat-cadeau seulement s'il respecte son contrat d'engagement pour l'obtention d'un certificat-cadeau.